

CAP monteur en installations sanitaires

 ampara.fr/catalogue-formation-alternance/cap-monteur-en-installations-sanitaires/

Objectif de la formation

- Préparer, poser et mettre en service une installation sanitaire neuve (salle de bains, éviers, piscine) en partant des plans du maître d'œuvre.
- Travailler sur toute la gamme des travaux du bâtiment : pavillons, logements neufs ou anciens, locaux industriels...
- Effectuer des remises en état sur l'installation sanitaire et ses équipements.

Prérequis

- Accès sans condition de diplôme quelque soit la voie de formation choisie.
- Niveau 3ème et bonne maîtrise des compétences clé de base (mathématique, français,) pour l'accès par la voie de l'apprentissage et de la formation continue.
- 1 an d'expérience dans le métier ou 1607 h pour un accès par la voie de la VAE uniquement.

Modalités d'accès et contacts

Entretien et positionnements préalables sur pré-requis et représentation du métier.

Contactez :

- Apprentissage : 0495235314
- Formation continue : 0495235314
- VAE : 0495235300

~

Durée de la formation

840 heures en centre.

La durée de la formation est adaptée en fonction du profil de l'apprenant et sa modalité d'accès à la formation. Entrées et sorties permanente par la voie de l'apprentissage.

Lieux de formation

Ajaccio, Porto-Vecchio, Propriano pour les matières d'enseignement général.
Ajaccio pour les matières d'enseignement professionnel.

Niveau

Niveau 3

Formation diplômante validée par un diplôme Education Nationale CAP.
niveau 3 Européen

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation (CCF) ou examen certificatif final incluant des épreuves écrites et orales (épreuves générales) et de pratiques professionnelles.

Accessibilités

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Retrouver toutes nos informations sur la page dédiée ou contacter notre référent handicap au 04.95.23.53.14

Passerelles

Passerelle avec le CAP Monteur en Installations Thermiques.

Dispense des épreuves du domaine général si titulaire d'un CAP ou autre diplôme de niveau 4 délivré par l'Education Nationale.

Tarifs

Nous consulter.

Prise en charge possible suivant les modalités d'accès à la formation et le profil de l'apprenant. Prise en charge par les OPCO pour la formation en apprentissage avec rémunération de l'apprenti.

Les frais annexes de type repas, nuitée, premier équipement peuvent être financés par l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

Délai d'accès

Entrée en formation tout au long de l'année. Délais d'accès à la formation entre 1 et 15 jours maximum selon disponibilité de l'entreprise, soumis au pré-requis de la signature d'un contrat d'apprentissage.

Demande d'informations

Vous souhaitez plus d'informations sur cette formation

[contactez-nous](#)

Pré Inscription

Pour vous pré-inscrire en ligne à cette formation, merci de remplir le formulaire ci dessous

[Je me pré-inscris](#)



Public visé

Par la voie de l'apprentissage :

- Jeunes à partir de 15 ans, sous conditions, jusqu'à 29 ans* révolus.
- Personnes en situation de handicap et sportifs de haut niveau sans limite d'âge.
- Futurs créateurs ou repreneurs d'entreprise nécessitant d'obtenir le diplôme pour une activité réglementée sans limite d'âge (dispositif particulier : nous contacter).

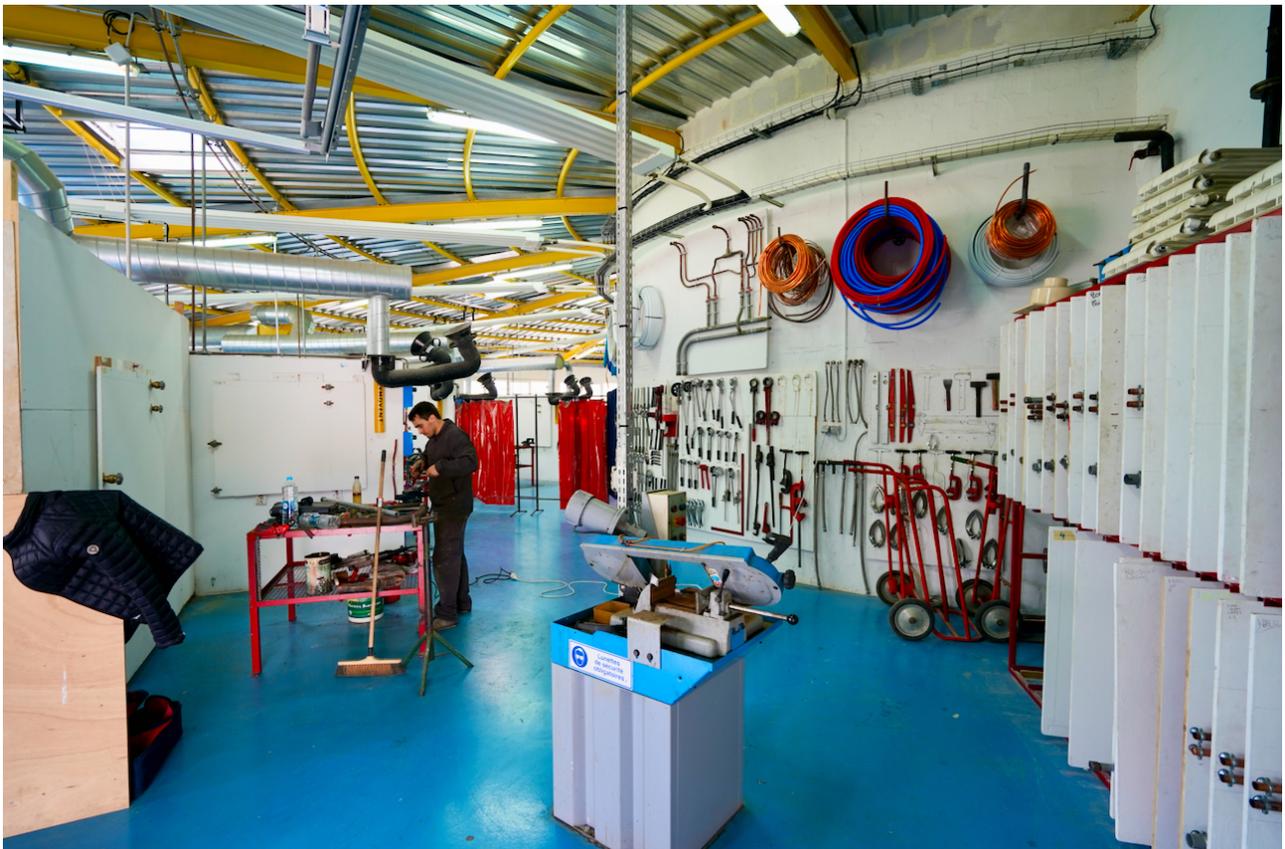
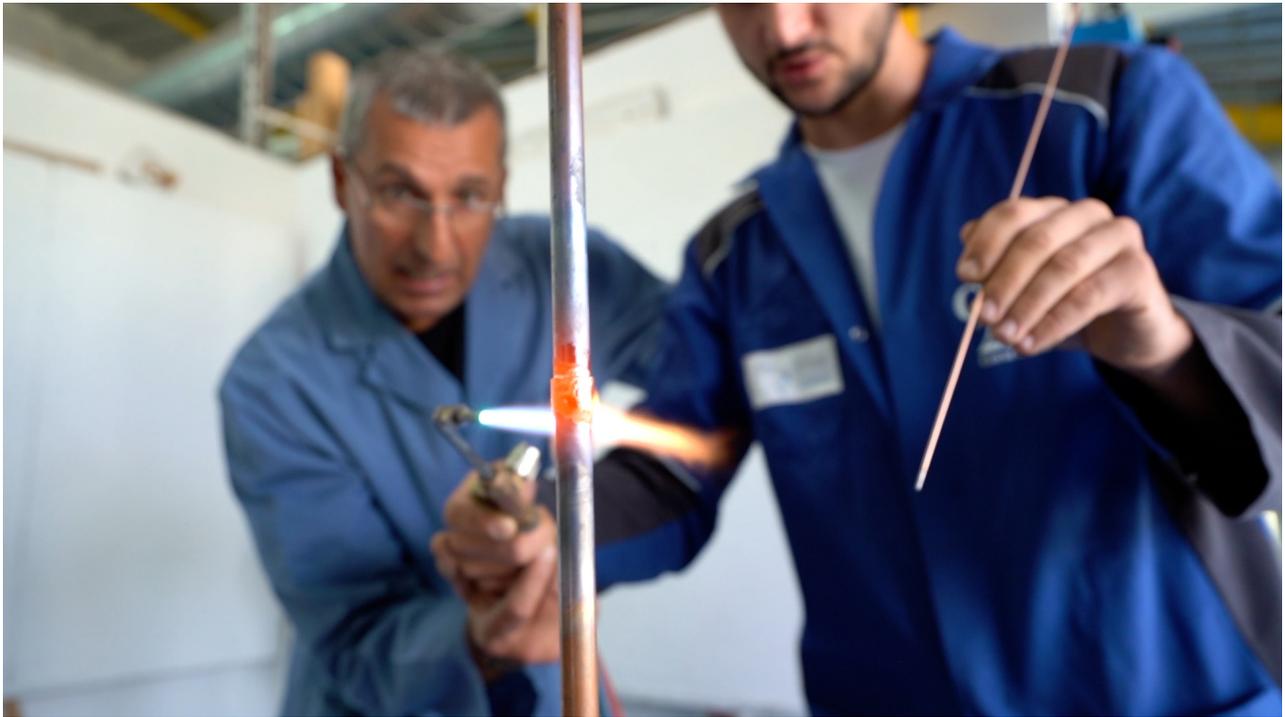
*possibilité de porter l'âge maximum à 34 ans révolus sur des poursuites d'études déjà réalisées en apprentissage, cas spécifiques : nous contacter.

Par la voie de la formation continue :

- Salariés sous dispositif Projet de Transition Professionnelle ou Contrat de Professionnalisation..
- Demandeurs d'emploi (sous réserve de marchés publics de la CDC).

Par la voie de la VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience) :

- Toute personne disposant d'au moins 1 an d'expérience dans le métier ou à minima 1607 h de façon consécutive ou non.



Modalités d'organisation pédagogiques

Formation en présentiel 35 h de cours par semaine.

Alternance 1/3 Centre et 2/3 Entreprise par la voie de l'apprentissage et de la professionnalisation

Alternance 2/3 centre et 1/3 Entreprise par la voie de la formation continue.

Horaires en Centre de formation : 08h00-12h00 13h30-16h30.

Formation appliquée par une pédagogie inversée, capitalisation sur les périodes en

entreprise et complément en centre de formation, pédagogie par objectif..

Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, mises en situations, vidéos, visites d'entreprises.

Evaluation et validation du diplôme : Contrôle en Cours de Formation (CCF)

Moyens techniques

Plateaux techniques, matériels et équipements adaptés et professionnels, outils numériques individuels, Plateforme LMS, Centre de ressources et espaces de travaux, documentations professionnelles.

Poursuite d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP)..

Exemple(s) de formation(s) possible(s):

MC Maintenance en équipement thermique individuel,

MC Zinguerie, Bac pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques,

Bac pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques; BP Métiers de la piscine

BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire.

Perspectives professionnelles

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP)..

Exemple(s) de formation(s) possible(s):

MC Maintenance en équipement thermique individuel,

MC Zinguerie, Bac pro Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques,

Bac pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques; BP Métiers de la piscine

BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire.

Contenu détaillé de la Formation au 12/12/2022

Bloc de compétences n° 1 – Etude et préparation d'une intervention (unité EP1):

Compléter et transmettre des documents.

Décoder un dossier technique d'installation sanitaire.

Choisir les matériels et les outillages.

Bloc de compétences n° 3 – Réalisation de travaux spécifiques (unité EP3):

Bloc de compétences n° 4 – Français et Histoire-Géographie – Enseignement moral et civique (unité EG1) :

Bloc de compétences n° 5 – Mathématiques – Sciences physiques et chimiques (unité EG2):

Bloc de compétences n° 6 – Education physique et sportive (unité EG3) :

Bloc de compétences n° 7 – Langue vivante étrangère (unité UG4): Compétences de niveau A2 du CECRL.

Bloc de compétences n° 8 – Prévention, Santé, Environnement (unité UG5):
